

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 18 Avril 2019
--

et publication le 18 Avril 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Réalisation d'une session de Master Class à l'initiative du guitariste Pat O'May

Le Président rappelle que, par délibération du 5 février 2002, les modalités d'intervention de la compétence – Initiation, formation et enseignement de la musique, du chant et de la danse – devenue par délibération du 13 décembre 2012 – Initiation, formation et enseignement à la musique, à la danse et à l'art dramatique – permettent d'apporter une aide au fonctionnement et un accompagnement aux projets des associations œuvrant dans ce domaine.

Cette politique communautaire a largement permis le développement d'une offre de formation musicale de qualité sur le territoire.

Si le territoire communautaire puise ses racines dans une tradition orale restée vivante et représentative du Kreiz Breizh, la CCKB a su ouvrir différents projets et actions en matière de politique culturelle vers d'autres esthétiques ; on rappelle ici l'engagement de l'EMDTKB vers toutes les musiques, danses et expressions dramatiques, on peut souligner la diversité des propositions d'une action comme celle de Lieux Mouvants ou celle du festival Klasik qui s'engage dans la sensibilisation aux musiques savantes classiques et contemporaines.

C'est cette fois-ci autour des répertoires de musiques actuelles que la CCKB est sollicitée. En effet, le guitariste Pat O'May, résidant sur la commune de Peumerit-Quintin et dont la qualité du travail artistique n'est plus à prouver (ce dernier se produisant en effet dans des projets personnels bien en dehors du territoire national et avec des artistes associés dont certains font partie de groupes mythiques comme Jethro Tull ou Pink Floyd...) propose à l'été 2019, un temps fort autour de la guitare rock.

Baptisée « Guit-Ar-Camp #1 », l'action dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'association Guit-Ar-Men prévoit la réalisation de différents stages et master class à l'attention de musiciens de niveaux expérimentés comme de musiciens motivés par l'abord de différents répertoires.

La réalisation prévue à Plouguernevel sur le site de Kermarc'h, verra la présence du guitariste irlandais Pat Mac Mannus mais aussi de Yvan Guillevic intervenant sur le style de jeu de David Gilmour légendaire guitariste du groupe des Pink Floyd. Il est prévu en marge du contenu pédagogique, la diffusion d'un film sur l'enregistrement de l'album Dark Side of The Moon des Pink Floyd mais aussi la présence de différents luthiers et conférences venant enrichir le

contenu à destination de tous publics.

Différentes sessions organisées en soirées permettront également à un large public de se joindre à l'évènement et de profiter de temps musicaux conviviaux et permettant aux différents stagiaires de mettre en pratique les acquis des master class suivies comme aux guitaristes animateurs de ce Guit-Ar-Camp de se produire.

La proposition venant contribuer à la diversification des propositions pédagogiques liées à la compétence communautaire, le Président propose à l'assemblée communautaire d'attribuer à l'association « Guit-Ar-Men », domiciliée à Peumerit-Quintin et porteuse de cette proposition, une subvention d'un montant de 3000€.

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité moins 1 abstention,

Décide d'attribuer une subvention de 3000 € à l'association Guit-Ar-Men pour l'organisation du Guit-Ar-Camp #1 et au titre des actions pédagogiques menées dans ce cadre.

Le Président,
Jean-Yves Philippe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
Tél. 02 96 29 18 18